

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BOISSEUIL : CORRECTION D'ERREUR MATERIELLE – RECLASSEMENT DES SECTEURS SANS ZONAGE DE LA COMMUNE

DATES DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Limoges Métropole informe les personnes intéressées qu'une mise à disposition du public portant sur la modification simplifiée du PLU de Boisseuil se déroulera **du 10 octobre 2022 au 10 novembre 2022 inclus.**

LIEU DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Un porter à la connaissance du public des pièces du projet de la modification simplifiée du PLU de Boisseuil ainsi qu'un registre, où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, seront déposés **en mairie de Boisseuil, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ainsi que de 8h30 à 12h00 le samedi.**

Les pièces du projet seront également disponibles sur les sites internet de la commune de Boisseuil et de Limoges Métropole.

PUBLICITÉ

Avis affiché en mairie de Boisseuil et au siège de Limoges Métropole
8 jours au moins avant l'ouverture de la mise à disposition au public et pendant toute sa durée.

- Site internet de la commune de Boisseuil : <https://www.boisseuil87.fr>
- Site internet de Limoges Métropole : <https://www.limoges-metropole.fr>

DÉCISIONS POUVANT ÊTRE ADOPTÉES AU TERME DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Adoption d'une délibération par Limoges Métropole sur le résultat de la mise à disposition du public approuvant la modification simplifiée n°6.